

29 novembre 2012

Avec le syndicat des marais Remise des prix du concours de photos

La remise des prix du premier concours photo, organisé dans le cadre du Sage du bassin de la Vie et du Jaunay, sur le thème "La Vie au fil de l'eau", vient de se tenir à la Conserverie. "Créé en 1981, le syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a été mis en place pour assurer la coordination de la gestion de l'eau et la restauration des marais rétro littoraux et des cours d'eau du bassin aval de la Vie, du Ligneron et du Jaunay", rappelle Jean-Claude Merceron son président. "Depuis 2004, le syndicat est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage). Le Sage vise à mettre en place une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides à l'échelle du bassin versant de la Vie et du Jaunay".

Pour rappel, un des objectifs du Sage est de sensibiliser tous les acteurs du bassin versant aux enjeux de la ressource en eau et à la nécessité d'agir ensemble pour la reconquête de sa qualité. Partant du constat que pour agir, il faut connaître, la commission locale de l'eau a souhaité organiser en 2012 un concours photo sur le thème "La Vie au fil de l'eau". L'occasion a donc été donnée aux habitants du bassin versant de partir à la découverte des cours d'eau de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et des paysages, animaux et plantes, activités qui y sont associés.



Les lauréats et organisateurs du concours photos "La vie au fil de l'eau"

Le concours et les résultats

"Une quarantaine de photographes amateurs ont répondu favorablement à la démarche, et les images reçues sont d'une belle qualité et expriment la sensibilité de chacun à la beauté de la nature", se félicite Jean-Claude Merceron. Le jury, composé des membres du groupe communication du Sage, a sélectionné les photos gagnantes en fonction de différents critères : respect du sujet, du format, esthétique et créativité.

Dans la catégorie de 7 à moins de 16 ans le troisième prix est attribué à David Morilleau, habitant la commune de Maché, pour "Le puits de la Cantinière à Palluau"; le deuxième prix est attribué à Marie-Louise Menanteau, habitant la commune de Palluau, pour "La vie passe à la Naulière" et le premier prix est attribué à

Antoine Morandeau, habitant la commune de La Chapelle Palluau, pour "Ecume de la Naulière à Palluau".

Dans la catégorie des 16 ans et plus, le troisième prix est attribué à Suzanne Praud, habitant la commune de Challans, pour "Pêcherie sur coucher de soleil"; le deuxième prix est attribué à Clarisse Baril, habitant la commune de Notre-Dame de Riez, pour "Matin frileux" et le premier prix est attribué à Jean-Claude Praud, habitant la commune de Challans, pour "Plante sur le Jaunay". Les 64 clichés sélectionnés pour ce concours sont exposés dans les locaux de la bibliothèque de Saint-Gilles Croix de Vie jusqu'au jeudi 3 janvier. Cette exposition pourra ensuite voyager au fil de l'eau en fonction des demandes des mairies concernées par le bassin versant.